



# CLIO. Histoire, femmes et sociétés

Numéro 1 (1995)

Résistances et Libérations France 1940-1945

---

Florence Rochefort et Laurence KLEJMAN

## Lucie AUBRAC

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Florence Rochefort et Laurence KLEJMAN, « Lucie AUBRAC », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 1 | 1995, mis en ligne le 26 mars 2003. URL : <http://clio.revues.org/index529.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://clio.revues.org/index529.html>

Document généré automatiquement le 02 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Florence Rochefort et Laurence KLEJMAN

## Lucie AUBRAC

Lucie Aubrac, co-fondatrice du mouvement Libération, est une de nos héroïnes de la Résistance qu'il n'est plus nécessaire de présenter. Les spectaculaires évasions qu'elle organisa pour arracher son mari, Raymond Aubrac, des mains de Klaus Barbie notamment, font partie de la légende. Elle-même en fit le récit en 1984 dans un ouvrage intitulé *Ils partiront dans l'ivresse* (Seuil). Une bande dessinée américaine avait déjà, dans les années 1950, immortalisé l'histoire de « Lucie to the Rescue », sans en référer d'ailleurs à la première concernée. Mais de Lucie Aubrac après la guerre, que sait-on ? Nommée membre de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger puis chargée de superviser les Comités départementaux de Libération, elle est une des rares résistantes à qui sont confiées de telles responsabilités officielles. Comment a-t-elle tenté de poursuivre son action de résistante après 1945 et pourquoi ne s'est-elle pas lancée dans la carrière politique ? C'est ce que lui ont demandé Laurence Klejman et Florence Rochefort.

Lucie AUBRAC : J'ai été membre de l'Assemblée consultative issue de la Résistance. Je pensais participer au renouveau politique d'un début de vie parlementaire dans la France libérée, mais je ne me suis inscrite dans aucun des partis qui se sont reconstitués ou créés en 1944-45, et donc je n'ai pas été candidate lors des deux élections successives aux Constituantes.

Quand Waldeck Rochet, en octobre 1946, m'a proposé d'être seconde sur la liste qu'il avait constituée en Saône-et-Loire, liste de la Résistance Unie, j'ai accepté. Arrivée en Saône-et-Loire pour la campagne de ce scrutin de liste, Waldeck Rochet a accepté qu'après lui figurent le Secrétaire de la Fédération du PCF, et un bon militant PC. Je me suis retrouvée quatrième et j'ai fait avec eux toute la campagne, en précisant ma spécificité de résistante et mon indépendance. La liste n'a eu que trois élus...

Je me suis engagée ensuite dans un mouvement créé par Yves Farge pour la défense de la Paix. Ce fut la grande campagne contre la bombe atomique dite « Appel de Stockholm ». Je l'ai quitté quand j'ai compris le rôle dirigeant qu'y jouait l'Union Soviétique par l'intermédiaire du PC français. Je ne suis pas du tout anticommuniste. J'ai été moi-même de 1930 à 1937 aux Étudiants communistes, mais je n'aime pas les appareils.

J'ai présidé un temps les « Femmes du MLN » et mes contacts avec Claudine Chomat et l'Union des femmes françaises n'ont pas été heureux. J'avais l'idée de faire un journal de femmes. Comme co-fondatrice du mouvement Libération, j'avais droit à une attribution de papier, à cette époque très sévèrement contingenté. En 1945 ne pouvaient paraître que les journaux qui n'avaient pas collaboré et ceux issus de la Résistance. J'ai appelé ce journal *Privilège de femmes* et mon premier éditorial commentait, en l'actualisant, le début d'une fameuse citation de Louise Labbé, au XVI<sup>e</sup> siècle, « Étant le temps venu ». Pour moi, le mot « privilège » signifiait avoir la puissance et la compétence de... dans le sens du XVII<sup>e</sup> siècle. Cela signifiait qu'en 1945, les femmes avaient acquis enfin le droit d'être à part entière dans la vie politique, économique, intellectuelle du pays.

Ce fut pour moi une expérience exaltante. Madeleine Jacob faisait la chronique judiciaire, Gertrude Stein la critique de théâtre, Louis Saillant expliquait la Sécurité sociale et j'avais des couvertures de François, Jean Eiffel, Peynet. Bien entendu, mon journal n'a pas duré longtemps - 13 numéros - : trop intellectuel, peut-être, mais surtout sans appui solide. Il apparut comme un concurrent du journal des femmes de l'UFF et de celui des femmes du MLN. Pour ne pas être en faillite, nous avons, mon mari et moi, payé pendant plusieurs années jusqu'à extinction toutes les dettes que j'avais faites.

C'est alors que j'ai investi mon besoin de militantisme dans le Mouvement de la Paix, puis dans des engagements en faveur des pays qui se battaient pour leur indépendance : l'Indochine d'abord, l'Algérie ensuite.

Je n'ai plus alors fréquenté de mouvement politique. Ce n'était pas commode pour moi : pour toute une frange socialiste, j'étais communiste ; pour les communistes, j'étais anar ou trotskiste. Mais je n'ai jamais rompu avec mes amis de l'un ou l'autre camp. C'est tout de même là qu'on trouve le plus de dévouement sincère sans ambition ou carriérisme.

La politique elle-même : on m'a proposé plusieurs fois de faire partie de cabinets ministériels, Farge le premier. J'ai finalement souhaité reprendre mon métier de professeur d'histoire. Je l'ai d'ailleurs interrompu quelques années pour faire partie d'une commission historique qui étudiait l'évolution de la vie politique en Europe après 1933. C'était intéressant. Nous interrogeons les politiques, les diplomates, tout le monde responsable entre 1930 et 1940. Quand la commission est arrivée à l'Ile d'Yeu pour interroger le Maréchal Pétain, le Maréchal a dit : « Pas la femme ». J'ai dû rester dehors. Il faut dire que par un hasard extraordinaire j'avais été tirée au sort comme juré au moment de son procès, et bien entendu récusée.

J'ai bien compris alors que j'avais fait les bons choix dans ma vie de résistante et de militante. J'ai enseigné l'histoire avec passion. J'ai remarquablement réussi ma vie conjugale. Mais il me reste maintenant à accompagner dans leurs revendications toutes les femmes d'ici et d'ailleurs pour qui le « temps » de Louise et de la Libération n'est pas encore tout à fait « venu ».

---

### ***Pour citer cet article***

Référence électronique

Florence Rochefort et Laurence KLEJMAN, « Lucie AUBRAC », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 1 | 1995, mis en ligne le 26 mars 2003. URL : <http://clio.revues.org/index529.html>

---

### ***Droits d'auteur***

Propriété intellectuelle

---

***Licence portant sur le document*** : Propriété intellectuelle